

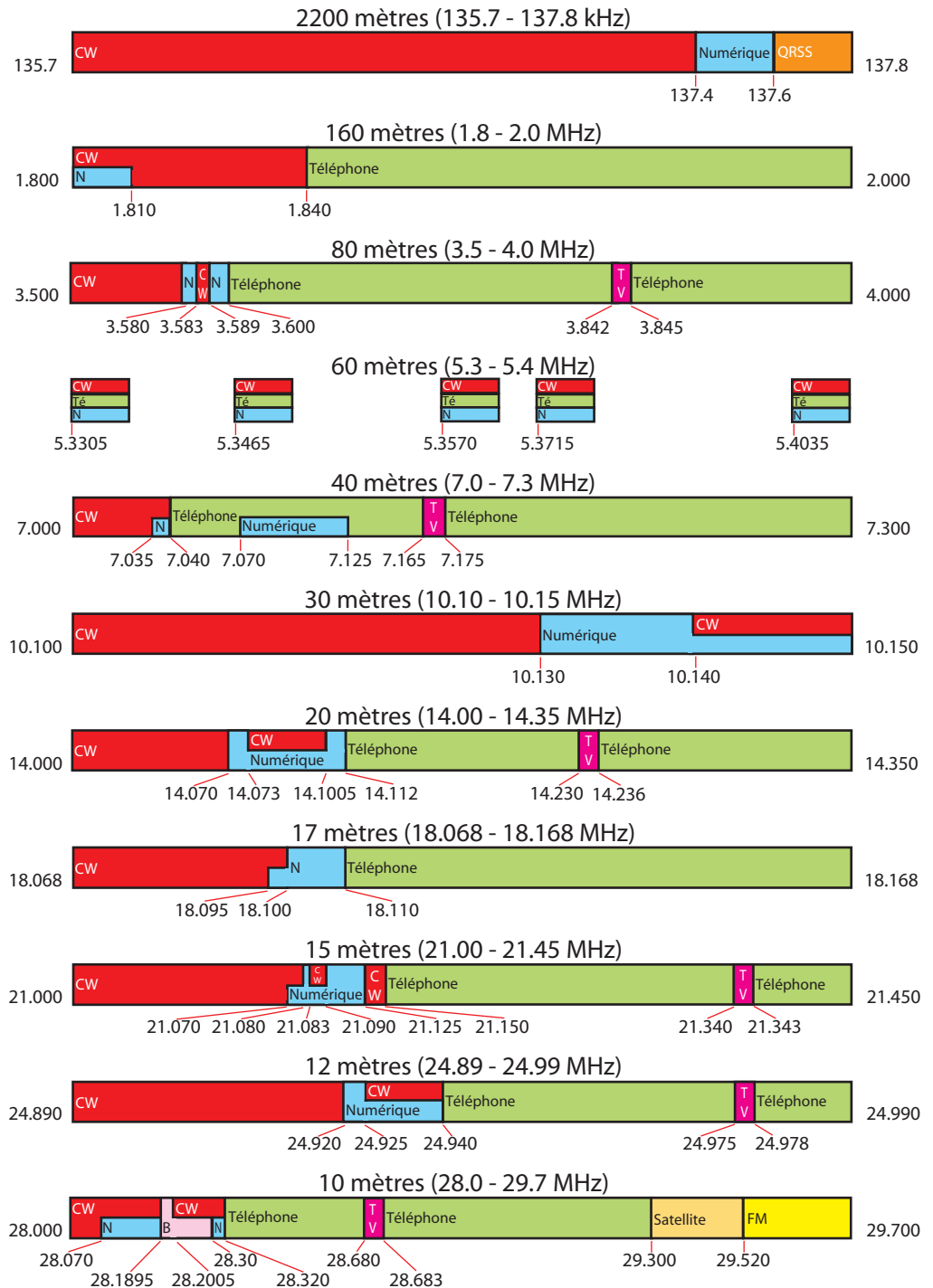
Plan de bandes canadien

0 - 30MHz

En vigueur le 1er décembre, 2015

- Voici une version simplifiée du plan officiel des bandes de RAC. Tous les modes et activités n'y sont inscrits.
- La bande latérale inférieure (BLI/LSB) est utilisée sur les bandes de 160, 80 et 40m. La bande latérale supérieure (BLS/USB) est utilisée sur toutes les autres bandes pour qui la bande latérale unique (BLU/SSB) est permise, incluant le 60 m.
- Consultez les diverses ressources en ligne pour des informations détaillées sur les modes numériques utilisés.
- La largeur de bande maximum permise sur le 2200m est 100 Hz. La puissance maximum est 1 watt EIRP.
- Se référer aux sites web de IC et RAC pour connaître tous les détails avant d'opérer sur les nouveaux canaux du 60m.
- Se rappeler de ne pas laisser déborder votre signal sur les bandes adjacentes quand vous opérez près des bords. Durant les principaux concours de fin de semaine, les activités dans certains modes ont tendance à déborder sur des segments de la bande adjacente. Les opérateurs doivent éviter de nuire aux balises NCDXF sur 14.100, 18.110, 21.150, 24.930 et 28.200 MHz.
- Ce graphique est un document en évolution et sera révisé et mis à niveau périodiquement pour tenir compte des changements des plans de bandes et des habitudes d'opération.

www.rac.ca



Références

CW	FM	SSTV
CW QRSS	Balises	Numérique
Téléphone	Satellite	